

DECRET N° 95-175 du 19 septembre 1995

Portant nomination à titre Exceptionnel
dans l'Ordre du Mérite Congolais.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX.-

- Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- Vu le décret n° 86/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la Dignité de Grand Croix ;
- Vu le décret n° 86/905 du 6 Août 1986, modifiant le décret n° 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, et de la Médaille d'Honneur ;
- Vu le décret n° 86/896 du 6 Août 1986, portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 91/824 du 15 Octobre 1991, portant nomination du Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 95/26 du 22 Février 1995, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 95/32 du 2 Février 1995, portant organisation des Intérim des Ministres ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés à titre Exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

AU GRADE D'OFFICIER

- ~~Monsieur~~ OSSOA Ludovic Commandant de bord

AU GRADE DE CHEVALIER

- Monsieur	ITOUA	Jacques	Co-Pilote
- Madame	OBENGA	Marthe	Chef de Cabine Personnel Navigant Commercial.
- Monsieur	TALASSI	Parfait	Steward.

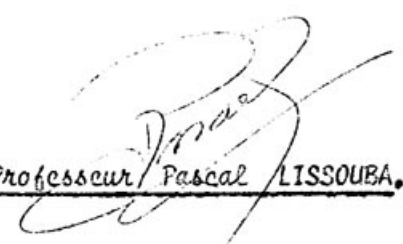
.../...

Article 2.- Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de réception, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 19 Septembre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,


Professeur Pascal LISSOUBA.

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie et des Finances
Chargé du Plan et de la Prospective,


Général Jacques Joachim YHOMBEY-OPANGO.-


NGuila MOUNGOUNGA-NKOMBO.

